

Sainte-Croix, le 08.04.2024

Autorisation Municipale pour abattage hors zone forêt

La Municipalité autorise l'abattage des arbres désignés sur la propriété de :

Madame
Laure Jaccard
Chemin Perron 33
1196 Gland

Parcelles n°3235
Lieu : Les Replans

Essence	Nb de tiges	Classe	Volume (sv)
Erable sycomore	1	30-40	
Erables sycomores	2	40-50	
Erable sycomore	1	60-70	
Total	4		

Remarques :

- Plantation compensatoire : 4 essences en station
- Les travaux sont exécutés sous l'entière responsabilité du propriétaire.
- Validité : Deux ans

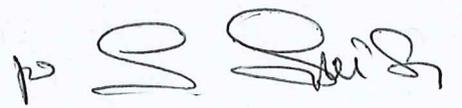
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


C. ROTEN



Le Secrétaire :


S. CHAMPOD

Pilier Public : du 09.04.24 au 28.04.24